

COMMISSION CLIMAT DES ETATS INSULAIRES AFRICAINES

1ère réunion des points focaux

Vendredi 21 octobre 2022 - Réunion virtuelle

La réunion a été présidée par le ministre de l’Agriculture, du Changement climatique et de l’Environnement de la République des Seychelles, SE Flavien Joubert, qui a prononcé le discours d’ouverture.

Étaient présents : S.E. Houmed Msaifie, ministre de l’Agriculture, de l’environnement, du tourisme et des arts des Comores ; S.E. Gilberto Silva, ministre de l’Agriculture et de l’environnement du Cabo Verde ; des représentants des îles membres - Cabo Verde, Comores, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Madagascar, Maurice, Seychelles, São Tomé et Príncipe - à l’exception de Zanzibar, et du Maroc, ainsi que des institutions partenaires : CUA, UNECA, GCF, BAD et la Commission de l’océan Indien. (Annexe 1 : liste des participants).

Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- a. Présenter les points focaux des neuf (9) membres de la Commission des Etats insulaires de l’Afrique sur le Climat sur le climat (AISCC).
- b. Discuter de la stratégie pour une opérationnalisation rapide de l’AICC.

Délibérations

Point 1 : Statut et progrès de l’AICC

Bilan de l’état d’avancement de l’AISCC par le Conseiller technique pour le climat et l’énergie des Seychelles, qui retrace le contexte de la mise en place de l’AISCC, ses objectifs, ses membres, sa structure de gouvernance, ainsi que le cadre d’action proposé et les activités entreprises.

Les principales activités réalisées comprennent le lancement de la Commission en février 2020 lors du Sommet de l’UA à Addis, et la réunion ministérielle virtuelle, tenue le 9 novembre 2021 pour préparer l’opérationnalisation de la Commission.

Les Seychelles ont également présenté les activités à venir, à savoir : les réunions parallèles en marge de la 10e Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA-X) qui se tiendra en Namibie les 25, 27 et 28 octobre et l’événement parallèle de haut niveau lors de la COP 27 de la CCNUCC en Égypte organisé par la Commission du bassin du Congo sur le climat auquel participera le président de la République des Seychelles. (Annexe 2 -Présentation).

Point 2 : Groupe de travail technique conjoint

- Il a été noté que tous les pays avaient désigné leur point focal national (PFN), à l’exception de la République unie de Tanzanie (Zanzibar). Des lettres officielles de nomination ont été reçues de la Guinée équatoriale et des Comores. Le président assurera le suivi.
- Les termes de référence du groupe de travail sur les PF seront définis avec le soutien du Secrétariat et des partenaires et présentés lors de la réunion de suivi.
- Les membres du groupe de travail technique devront donner leur avis sur tous les documents techniques relatifs à l’AISCC avant de les soumettre à la réunion ministérielle pour validation.
- Les partenaires ont exprimé leur soutien au AISCC, à noter un soutien et des conseils seront fournis par la Commission de l’Union africaine, la Commission économique pour l’Afrique, le

Fonds vert pour le climat et le Royaume du Maroc, à travers son agence spécialisée (4C Maroc), comme cela a été le cas pour les commissions climatiques du Sahel et du Bassin du Congo. La Banque Africaine de Développement a également exprimé sa disponibilité.

- Les partenaires identifiés et présents à la réunion ont exprimé leur soutien à l'AISCC.
- Proposition de désignation de la Commission de l'océan Indien (COI) comme Secrétariat de l'AISCC.

Point 3 : Plan d'investissement climatique pour l'AISCC

Les pays ont brièvement présenté l'état d'avancement de leurs NDC et de leurs programmes liés au climat dans la phase de mise en œuvre.

Les partenaires ont brièvement décrit le type et le niveau de soutien qu'ils peuvent apporter à l'AISCC.

- Le Fonds vert pour le climat a présenté ses initiatives qui pourraient soutenir l'AISCC, dans des domaines tels que l'information climatique, l'alerte précoce et les services de réduction des risques de catastrophes, sous la forme d'un programme-cadre multi-pays.
- Le Maroc a souligné le soutien apporté aux commissions climatiques du Sahel et du Bassin du Congo pour la mise en place des fonds climatiques respectifs, la formation à la diplomatie climatique pour les parties prenantes et l'intégration du changement climatique dans d'autres secteurs de développement.
- La CUA peut soutenir les réunions et permettre à l'AISCC d'apporter sa contribution à la réunion des chefs d'État et de gouvernement africain sur le changement climatique (CAHOSCC).
- La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) peut contribuer par son travail sur les marchés du carbone, l'économie bleue (la grande muraille bleue) et les mécanismes de financement tels que les "Blue Bonds" et la conversion de la dette pour les projets climatiques.
- La COI peut soutenir les réunions et fournir un soutien technique dans le cadre de ses différents programmes, tels que l'AMCC+ et les initiatives de l'AFD.
- L'AICC peut bénéficier des expériences et des leçons apprises par les Commissions Climatiques du Sahel et du Bassin du Congo. Le Maroc et la CUA vont faciliter l'organisation d'une réunion conjointe des trois (3) Commissions pour l'apprentissage par les pairs.
- La CEA et la CUA ont noté que deux réunions sont prévues dans les prochaines semaines, un à la CCDA-X et l'autre à la COP27.
- Nécessité de définir et d'adopter le modèle de gouvernance et les règles internes de fonctionnement.
- Nécessité d'identifier les actions prioritaires et les coûts associés

Point 4 : Feuille de route pour l'opérationnalisation de l'AICC

- Élaborer le mandat du groupe de travail technique sur les PF, la stratégie et le plan opérationnels de l'AISCC et le plan d'investissement climatique de la Commission climatique des îles africaines pour la période 2023-2030.
- Organiser des réunions d'échange avec les commissions climatiques du Sahel et du Bassin du Congo.
- Le président de l'AISCC soumettra un rapport au prochain Comité des chefs d'État et de gouvernement africain sur le changement climatique (CAHOSCC)
- Rapport sur les réalisations à la prochaine réunion ministérielle